

Question écrite : quelles places de travail pour les futurs collaborateurs de l'administration communale de Prilly ?

Lors de la discussion autour du rapport de gestion 2023, le 26 juin 2023, la Municipalité répondait comme suit au vœu n° 17 de la COGEST concernant l'anticipation de nouveaux espaces de travail :

«Un premier projet a été étudié et proposé aux chefs de service et à la Municipalité. Il a cependant été mis en suspens. La question devra certainement être remise sur le tapis à court terme.»

Le budget 2024 nous sera présenté d'ici deux mois. Dès lors, nous souhaitons savoir où en est la Municipalité dans ses réflexions ?

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre réponse.

Pour le groupe socialiste



Pour le PSIG

Eva Tortelli